

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Lorraine
C/O Ffb
62, avenue de Metz
54000 Nancy
03 83 46 86 35
lorraine@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [in](#)



CONNAISSANCE DE LA MEUSE

Carrières d'Haudainville
55100 Verdun
03 29 84 50 00
cdm@cdm55.fr

► Nos partenaires



► Je donne !

Pour la restauration de

la balustrade du château de Thillombois

Meuse



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration d'un château meusien !

◆ ◆ LE PROJET

Situé au centre de la Meuse, le château de Thillombois a été en partie ruiné durant la guerre de Trente Ans (1618-1648).

Après la restauration de sa toiture il y a quelques années, la balustrade du château est en mauvais état et nécessite une restauration importante.

Dans le cadre de celle-ci les travaux réalisés seront les suivants : dépose complète de la balustrade et du soubassement mais aussi refonte des fondations, remplacement des éléments dégradés (en pierre de Savonnières).

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Localisé à 30 km de Verdun et de Bar-le-Duc, le château de Thillombois est un joyau meusien.

Il en subsiste aujourd'hui une aile et deux tours carrées. Ayant été gravement endommagé lors de la guerre de Trente Ans, deux ailes ont été démolies. Vers 1825 une nouvelle aile a été édifiée puis des embellissements ont été effectués.

La chapelle et le parc à l'anglaise de 43 hectares sont protégés au titre des Monuments historiques.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Grâce à Connaissance de la Meuse, association porteuse du projet, le château et son parc sont devenus un pôle culturel et touristique.

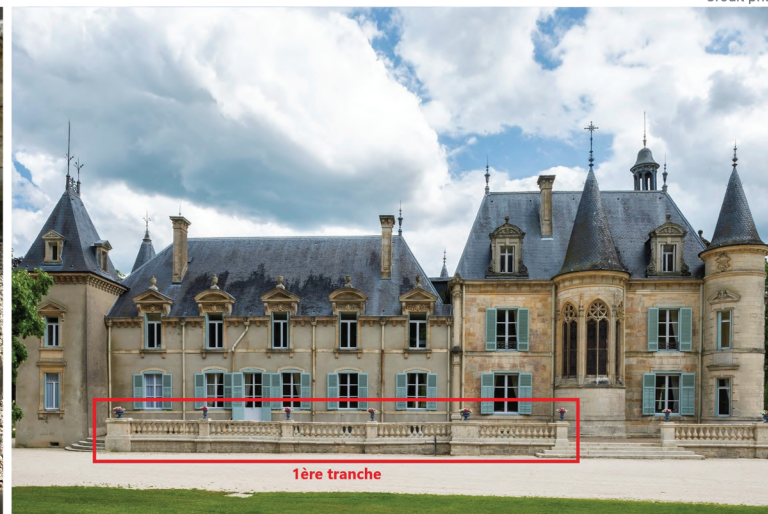
De nombreuses activités y sont organisées : expositions, conférences, concerts, rencontres littéraires et organisation de deux événements annuels de grande envergure (spectacles équestres, fête médiévale, manifestation lors de la Saint-Nicolas) qui rayonnent sur toute la région Grand Est.

Il est important de maintenir et poursuivre la mise en valeur de ce château qui est un point de force de la région.

N'attendez plus pour inscrire votre nom à cette opération de sauvegarde du patrimoine !

Montant des travaux	116 372€ HT
Objectif de collecte	65 000€
Début des travaux	Printemps 2025

Crédit photos © Jean-Luc Kaluzko - Connaissance de la Meuse



1ère tranche



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de la balustrade du château de Thillombois

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/14080

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
la balustrade du château de Thillombois**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre